

## Bonhomme Bâtiments Access

*Une filiale en perpétuelle adaptation*

Issue du groupe Bonhomme, la société Bonhomme Bâtiments Access est spécialiste depuis 2011 de la mise en accessibilité.

**Son credo : rendre notre environnement accessible à tous.**

Elle a été créée par Christophe Bonhomme, gérant du pôle bâtiment du groupe, constatant la nécessité d'intégrer la notion d'accessibilité dans toutes les constructions sur lesquelles il intervenait.

En regard de la loi du 11 février 2005, tout établissement recevant du public (ERP) doit être, sauf dérogation, en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, dans des conditions normales de fonctionnement.

Bonhomme Bâtiments Access s'est donc dans un 1er temps développée

autour des études et du conseil auprès des propriétaires d'ERP, au rang desquels les collectivités locales, les commerces, les professions médicales...

Et elle est, depuis 2015, agréée pour dispenser des formations aux commerçants, contribuant ainsi à la conception de leur projet de mise en accessibilité.

Depuis 2015 également, la filiale profite de la synergie que permet le groupe Bonhomme et propose des solutions sur mesure aux particuliers : réalisation de projet, travaux, suivi, conseil en aides financières... Et aménage les espaces de vie, installe des systèmes d'élévation ou des rampes d'accès... Tout autant de solutions qui améliorent le confort des habitants en intégrant l'esthétisme des lieux au cahier des charges.



**DATE DE CRÉATION : 2011**



**NOMBRE DE SALARIÉS : 5**



**OBJET : diagnostic et mise en accessibilité des bâtiments**



**ADRESSE : zone d'activités les Petits Champs**

MONTÉLIER MAG • OCTOBRE • NOVEMBRE • DÉCEMBRE 2016

13



**Bonhomme**  
BATIMENTS  
access

[www.bonhommeaccessibilite.com](http://www.bonhommeaccessibilite.com)

Zone Artisanale les petits champs | 26120 MONTÉLIER

Tél : 04 75 80 15 84

Fax : 04 75 59 26 03

Email : [contact@bonhommeaccessibilite.com](mailto:contact@bonhommeaccessibilite.com)



- > BÂTIMENTS PUBLICS
- > BÂTIMENTS COMMERCIAUX
- > IMMEUBLES D'ENTREPRISE
- > RÉSIDENTIELS COLLECTIFS
- > LOGEMENTS INDIVIDUELS